



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Contrat d'engagement jeune

Question écrite n° 8426

Texte de la question

M. Victor Habert-Dassault attire l'attention de M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion sur le contrat d'engagement jeune (CEJ). Créé le 1er mars 2022, le contrat d'engagement jeune semble obtenir des résultats encourageants. La dotation prévue pour le CEJ atteint 1 milliard d'euros pour 2023, dont 888 millions d'euros pour l'allocation. Les missions locales ont pour objectif d'intégrer cette année 200 000 jeunes, contre 100 000 pour Pôle emploi. M. le député souhaite savoir si cet objectif sera atteint. Avec la création de France Travail, il souhaite connaître le rôle des élus locaux, dont la participation lui semble indispensable par leur connaissance fine de leur territoire et des besoins de leurs administrés. Il souligne avoir noté que 63 % des bénéficiaires du CEJ ont accédé à un emploi au moins un mois dans les 9 mois qui ont suivi leur entrée. Ils sont 43 % à avoir décroché un contrat de plus de 6 mois. M. le député souhaite connaître les suites apportées aux 57 % des bénéficiaires qui n'ont pas d'emploi durable au bout de leur contrat. Enfin, le président de la commission de l'insertion au Conseil d'orientation des politiques de jeunesse reconnaît qu'il est difficile d'atteindre les « invisibles », les plus vulnérables, ceux qui ne sont pas connus du service public de l'emploi. 75 % des bénéficiaires le sont déjà. Il souhaite savoir si de nouveaux outils seront prochainement mis en place pour atteindre les 12,9 % des jeunes sans emploi, ni formation.

Données clés

Auteur : [M. Victor Habert-Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8426

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Travail, plein emploi et insertion

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 mai 2023](#), page 4847

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)